

PRÉCIS DE CHARTE COMMUNICATION CHARTE TOUS CHARTE TOUS

Seul le résultat final du logotype et de sa charte graphique appartient à La Communauté de Communes du Pays de Craon qui en détient les droits d'exploitation. Les fichiers de création et les fichiers sources restent la propriété de la société HOPOP'UP Design.

Toutes modifications de ces supports s'ils reprennent partiellement des éléments, ou font intervenir des modifications formelles doivent être préalablement validés par le garant de l'identité visuelle : HOPOP'UP DESIGN

PRÉCIS DE COMMUNICATION À L'USAGE DE TOUS O P A

Le Logotype, tout comme le style visuel, sont aujourd'hui adaptés à l'image de la Communauté de Communes du Pays de Croon. L'objectif de ce document est de vous guider dans son utilisation et dans l'application du style visuel de l'ensemble de la charte graphique. Ils constituent autant de signes de reconnaissance de votre marque et sont l'expression de ses valeurs. Le respect des principes présentés garantira la cohérence et l'efficacité de votre communication, aussi bien en interne qu'en externe. Il en est de la responsabilité de chacun.

ÉLÉMENTS CHAR APPLICATIONS GRAPHQUE

UNE IDENTITÉ **VISUELLE**

s'articule autour de quatre composantes que l'on nomme les éléments.

- > logotype
- > typographie
- > codes couleurs
- > éléments graphiques

La position du logo dans la page a été réfléchie pour tous les supports, prenant en compte les contraintes existantes.

Vos documents de travail sont strictement les mêmes dans leur forme. Une homogénisation de l'ensemble a été mise en place afin de garantir une reconnaissance de marque.

Certains documents sont non modifiables et font l'objet d'une commande auprès du service communication chargé d'en superviser la fabrication. Les éléments institutionnels sont les plus concernés par cette procédure, leur précision graphique étant de la plus haute importance.

Toutes modifications ou nouvelles créations doivent être validées par HOPOP'UP Design, garant de l'identité visuelle créée.

APPLICATIONS NON-MODIFIABLES

Carte de visite Carte de Correspondance 210 x 105 mm Enveloppe 324 x 229 mm Enveloppe 220 x 110 mm Tête de lettre + suite de lettre Dos de lettre Étiquette de Classeur **Tampons**

APPLICATIONS MODIFIABLES

Bloc adresse enveloppes Signature Mail Réseaux sociaux

Les fichiers numériques de cette charte graphique vous sont livrés avec. Merci de bien les enregistrer et de les conserver sur une base de données accessible par vos collaborateurs ayant besoin de ces supports.

LOGOTYPE DE LA COMMUNAUTÉ	
DE COMMUNES	
1. LOGOTYPE	6
1.1 COMPRENDRE	8
1.2 À FAIRE / À NE PAS FAIRE	10
1.3 ESPACE DE PROTECTION	12
1.4 HOMOTHÉTIE	14
2. TYPOGRAPHIES	16
3. COULEURS	18
	10
4. APPLICATIONS	
NON-MODIFIABLES	20
4.1 CARTE DE VISITE	21
4.3 CARTE DE CORRESPONDANCE	22
4.3 ENVELOPPE 324 X 229 MM	23
4.5 ENVELOPPE 220 X 110 MM	23
4.6 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE	24
4.7 DOS DE LETTRE	24
4.8 ÉTIQUETTE DE CLASSEUR	25
4.9 TAMPONS	26
4.10 MOTIF	27
5. APPLICATIONS	
MODIFIABLES	28
5.1 BLOC ADRESSE ENVELOPPES	29
5.2 SIGNATURE MAIL	29
5.3 RÉSEAUX SOCIAUX	30
LES MISSIONS	
DE LA COLLECTIVITÉ	
6.1 COMPRENDRE	33
6.2 SÉMANTIQUE DES COULEURS	34
6.2 CODES COULEURS	35
6.4 L'APOSTROPHE	36
6.3 BLOCS MARQUE	37
6.6 TÊTE DE LETTRE / MISSIONS	38
6.7 CARTE DE CORRESPONDANCE	39
6.8 SIGNATURE MAIL 6.9 UTILISATION DE L'APOSTROPHE	39
AFFICHE	40 40
AUTRES EXEMPLE D'APPLICATIONS	40
4.6 UTILISATION DE L'APOSTROPHE	41
FLYER	42
TETER	72
LE CIAS	
7.1 LE LOGOTYPE	45
7.2 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE	46
7.3 DOS DE LETTRE	46
7.4 CARTE DE VISITE	47
7.5 SIGNATURE MAIL	47
LAMAROHE	
LA MARQUE	40
8.1 LA MARQUE LES LOGOTYPES	49
8.2 UTILISATION DE LA MARQUE	50

1. LOGOTYPE

LOGOTYPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Il est à l'image de la marque. Parfois signe, parfois en toutes lettres, le logo est traité comme une image dont il convient de respecter l'environnement (pour ne jamais en diminuer l'impact) et les proportions. Ses couleurs sont définies grâce aux couleurs universelles.

Les logotypes des éléments sont indéformables et doivent être utilisés depuis leur forme originale.

Comment écrire La Communauté Communes du Pays de Craon dans un texte?

Vous écrirez « La Communauté Communes du Pays de Craon » toujours comme ci joint en respectant les majuscules, ponctuations et espacements.

La couleur et la police de caractère de « La Communauté Communes du Pays de Craon » devront être celles du texte dans lequel ils sont placés.







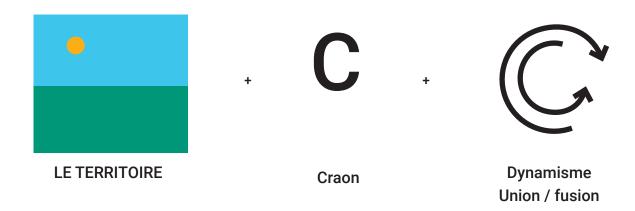


1.1 COMPRENDRE

La décomposition et la compréhension d'un logotype sont primordiales afin de bien assimiler les messages et l'image à renvoyer. Les messages indirects, suggérés par ce que nous appelons la sémantique sont d'autant plus importants, qu'ils décrivent l'essence même du projet, ses valeurs et ses ambitions.

C 0 S Τ R U C Ν







Le but de ce nouveau logotype est de dynamiser le territoire de renforcer son attractivité. Préserver l'environnement et augmenter la résilience du territoire.

Renforcer l'accompagnement social et garantir la cohésion du territoire.

Ce logotype, sympathique (;) Smiley) et dynamique véhicule une image rayonnante. Sa simplicité permet d'être impactant et intemporel tout en s'inscrivant dans une modernité actuelle. L'identifiant est composé de 3 éléments qui représentent le rassemblement des 3 Communautés de communes.

1.2 À FAIRE / À NE PAS FAIRE

Seules certaines couleurs sont autorisées afin de ne pas dénaturer le logotype de La Communauté de Communes du Pays de Craon.

Une attention particulière doit être portée quant à la lisibilité en fonction de la densité du fond. Les interprétations colorées du logotype sont à proscrire.

Il est impossible de composer le logo de la Communauté de Communes du Pays de Craon dans une autre forme que celles ci-après.

À FAIRE



LOGOTYPE PRINCIPAL



LOGOTYPE NOIR

À NE PAS FAIRE

Utiliser d'autres couleurs non déterminées précédemment. Déformer ou rogner le logotype













1.3 ESPACE DE **PROTECTION**

Afin de préserver sa lisibilité, le logotype conservera toujours le même espace de protection d'au moins la hauteur du O

ESPACE DE PROTECTION

ESPACE MINIMUM



À NE PAS FAIRE

Utiliser d'autres couleurs non déterminées. Déformer ou rogner le logotype.

TAILLE MINIMUM



40 x 30 mm



30 x 20 mm

1.4 HOMOTHÉTIE



Le logo va devenir un élément graphique de la charte.

Il servira de repère et présentera la marque dans sa forme propre.

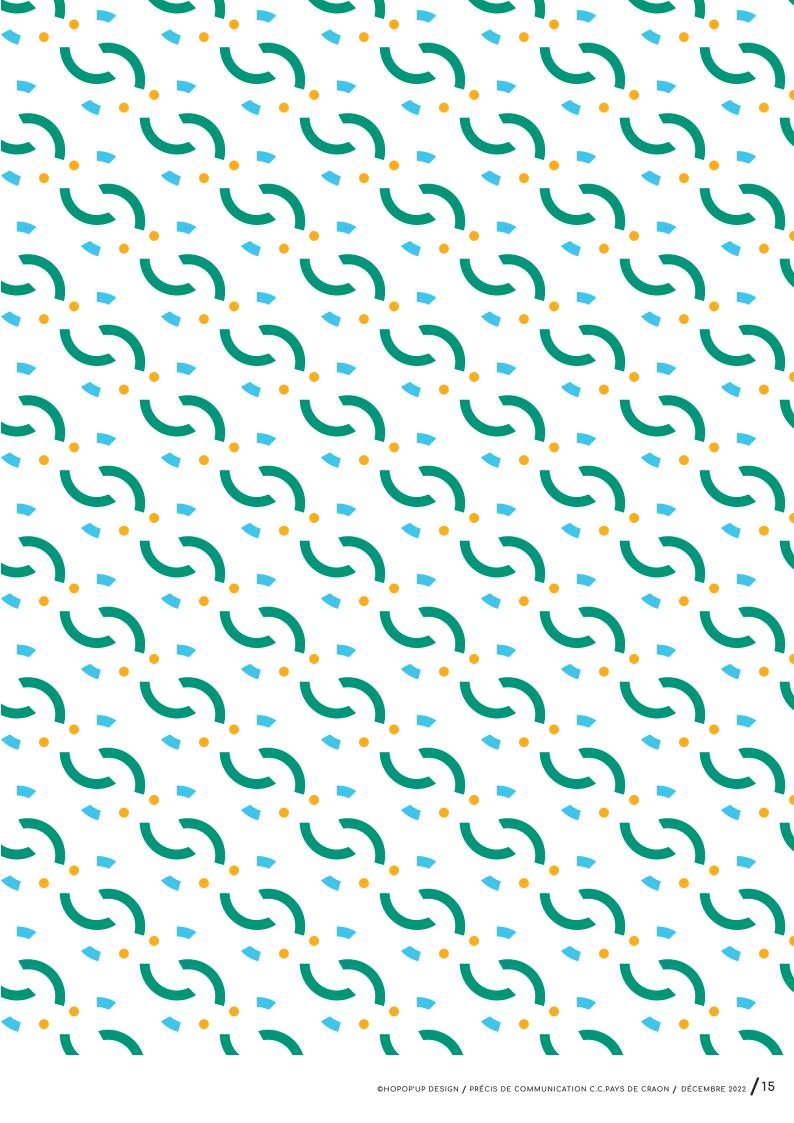
Respecter son homothétie, c'est respecter son identification.

L'homothétie consiste à réduire et agrandir un élément graphique tout en respectant ses proportions de départ.

Pour l'utilisation sur votre ordinateur maintenir enfoncées les touches « contrôle » et « majuscule » en même temps.

À NE PAS FAIRE

Utiliser d'autres couleurs non déterminées. Déformer ou rogner le logotype.



2. TYPOGRAPHIES

Elle est utilisée dans les documents afin de permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un confort de lecture. La typographie est l'une des composantes essentielles de l'univers graphique d'une entreprise.

La typographie de la Communauté de Communes du Pays de Craon a été créée à partir de la ACIER BAT. Chaque lettre a été retravaillées. L' ACIER BAT devra être utilisée pour les titres. Pour la communication interne (e-mails, document word, excel, etc....) vous devrez utiliser de I' « ARIAL ».

ACIER BAT

REGULAR Polices des titres

ABCDEFGHIJKLM NOPQRSTUVWXYZ 0123456789 ?!.,: / @ & +

ARIAL

REGULAR Polices des textes

ABCDEFGHIJKLMNOP QRSTUVWXYZ abcdefghijklmnop qrstuvwxyz 0123456789 > ?!.,: /@&+

3. COULEURS

Les jeux de couleurs sont déclinables sur les différents supports de communication : D'une manière générale, la charte indique les valeurs Pantone, CMJN, RVB et Web de chaque couleur.

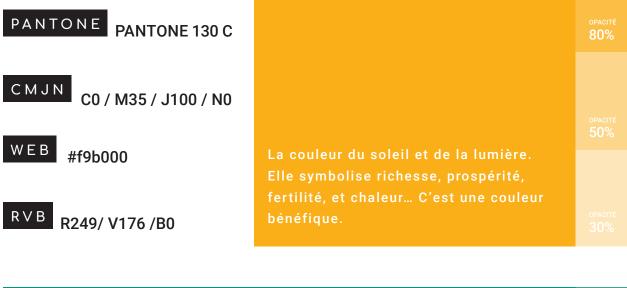
Les références données ici correspondent chacune à une utilisation différente :

RVB comme référence écran pour l'utilisation des fichiers Word, Excel et Power Point

CMJN pour l'impression en quadrichromie (impression professionnelle)

WEB pour le webmaster et la création d'un site

PANTONE PANTONE 2985 C		opacité 80 %
CMJN C62/M0/J4/N0		opacité 50 %
WEB #53c3eb		30%
RVB R83/ V195/B235	La couleur du ciel. Apporte respiration et oxygène.	opacité 30%
PANTONE PANTONE 130 C		opacité 80%
CMJN C0/M35/J100/N0		



PANTONE PANTONE 3288 C		opacité 80%
CMJN C100/M15/J69/N0		opacité 50%
WEB #008B6D	Cette couleur se nourrit d'une nuance de bleu et de vert. Elle évoque la nature,	3070
RVB R0/ V139 /B109	l'environnement mais également la confiance et la sérénité.	opacité 30%

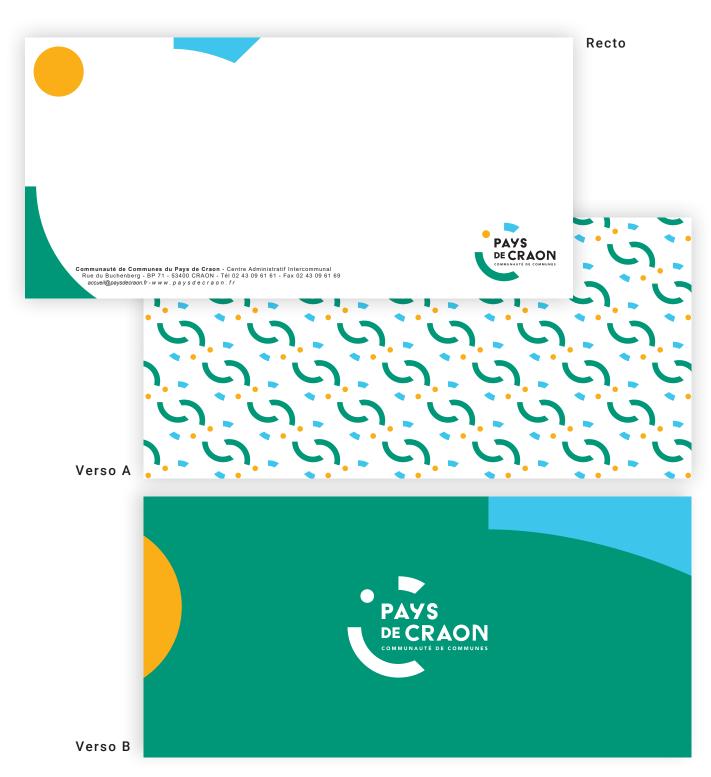
4. APPLICATIONS NON-MODIFIABLES

- 4.1 Carte de visite
- 4.3 Carte de Correspondance 210 x 105 mm
- 4.4 Enveloppe 324 x 229 mm
- 4.5 Enveloppe 220 x 110 mm
- 4.6 Tête de lettre + suite de lettre
- 4.7 Dos de lettre
- 4.8 Étiquette de Classeur
- 4.9 Tampons
- 4.10 motifs

4.1 CARTE DE VISITE



4.3 CARTE DE CORRESPONDANCE

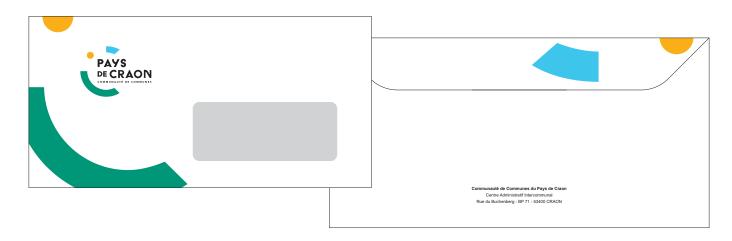


100 x 210 mm

4.3 ENVELOPPE 324 X 229 MM



4.5 ENVELOPPE 220 X 110 MM



4.6 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE 4.7 DOS DE LETTRE



DOS DE LETTRE 210 X 297 mm

Grille de construction



Communauté de Communes du Pays de Craon - Centre Administratif Intercommunal Rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON - Tél 02 43 09 61 61 accueil@paysdecraon.fr - www.paysdecraon.fr

4.8 ÉTIQUETTE DE CLASSEUR



55 x 190 mm

4.9 TAMPONS



Centre Administratif Intercommunal Rue du Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON Tél 02 43 09 61 61 - Fax 02 43 09 61 69 accueil@paysdecraon.fr - w w w . p a y s d e c r a o n . f r

Taille à définir



50 x 35 mm

4.10 MOTIF

Ce motif reprend les formes graphiques du logotype de la Communauté de Communes. Il pourra être utilisé sur vos supports de communication afin de promouvoir la communauté. Suggestions d'utilisation : Tote bag /fond de stand/ lais de tapisserie/...



5. APPLICATIONS MODIFIABLES

- 5.1 Bloc adresse enveloppes
- 5.2 Signature Mail
- 5.3 Réseaux sociaux

5.1 BLOC ADRESSE ENVELOPPES



Communauté de Communes du Pays de Craon

Centre Administratif Intercommunal Rue du Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON

5.2 SIGNATURE MAIL

Alexia MAUSSION

Chargée de communication

Tel: 02 43 91 79 20 / 07 86 36 19 20 Mail: a.maussion@paysdecraon.fr





Communauté de Communes du Pays de Craon - Rue du Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON www.paysdecraon.fr - Suivez-nous f sur Communauté de Communes du Pays de Craon

5.3 RÉSEAUX SOCIAUX

PHOTOS PROFIL





PHOTOS COUVERTURE





6. LES MISSIONS

DE LA COLLECTIVITÉ

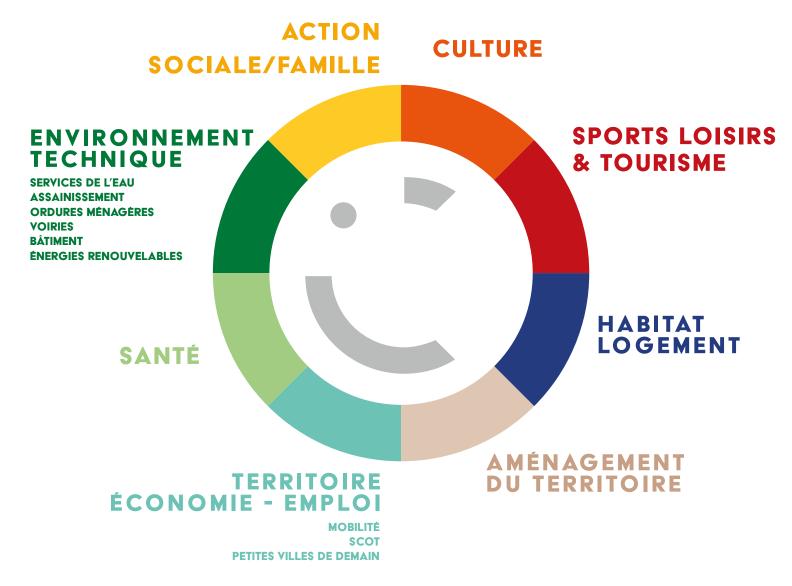
La Communauté de Communes du Pays de Craon se décline en plusieurs missions : Culture, Sports Tourisme, Logement, Loisirs & Aménagement du Territoire, Économie Emploi, Santé, Environnement, Action Sociale/Famille et le CIAS.

Pour chaque mission une couleur a été attribuée.

L'univers typographique reste même que pour le logotype la Communauté de Communes (cf p 16).

6.1 COMPRENDRE





7 couleurs additionnelles sont à disposition pour appuyer les supports de communication. Elles seront utiles pour créer des aplats de couleur pour des dépliants spécifiques par exemple.

6.2 SÉMANTIQUE DES COULEURS

ACTION	La couleur du soleil et du lion.
SOCIALE/FAMILLE	Synonyme de richesse et de rayonnement
CULTURE	La couleur de l'amusement et de la créativité. Souvent associée à la communication, le orange est une couleur vitaminée et conviviale.
SPORTS LOISIRS	La couleur de l'activité et du dynamisme.
& TOURISME	Le rouge évoque la passion et la force.
HABITAT	Le bleu est la couleur des qualités positives et
LOGEMENT	durables. Stabilité et rigueur.
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Le camel est intemporel mais actuel. Lumineuse et sobre à la fois,. Couleur de la terre.
ÉCONOMIE	La couleur vert d'eau est une couleur à la fois
EMPLOI	apaisante, stimulante et équilibrée.
SANTÉ	Le vert pastel invite au calme et au repos. Il est symbole de croissance, de santé, de fraîcheur et de nature.
ENVIRONNEMENT	Couleur de l'espoir et de la nature.

6.2 CODES COULEURS

PANTONE 109 C CMJN C0/M20/J93/N0 WEB #ffcd02 RVB R255/V205/B2	
PANTONE 1655 C CMJN C1/M77/J99/N0 WEB #e85611 RVB R232/V86/B17	
PANTONE P49-8 C CMJN C0/M100/J100/N20 WEB #c00d0d RVB R192/V13/B13	
PANTONE P102-16 C CMJN C99 / M84 /J18 / N4 WEB #243c7d RVB R36/ V60/B125	
PANTONE 4665 C CMJN C18 / M35/J46 / N6 WEB #cea788 RVB R206/ V167/B136	
PANTONE P127-12 C CMJN C58 / M0 / J34 / N0 WEB #6fc3b8 RVB R111/ V195/B184	
PANTONE 358 C CMJN C44/M1/J61/N0 WEB #a1cb82 RVB R161/V203/B130	
PANTONE 348 C CMJN C88 / M26 / J97 / N13 WEB #007a39 RVB R0/ V122/B57	

6.4 L'APOSTROPHE

Cette apostrophe est un élément hérité du logotype de la Communauté de Communes du Pays de Craon. Toutes les missions de la communauté sont issus du rayonnement de la communauté de communes, formant un tout une fois rassemblées.

Symbole dynamique qui vient interpeller, son utilisation viendra ponctuer les supports de communication et faire écho au logotype de la communauté de communes.





6.3 BLOCS MARQUE

Les différents services devront communiquer en utilisant leur bloc marque :

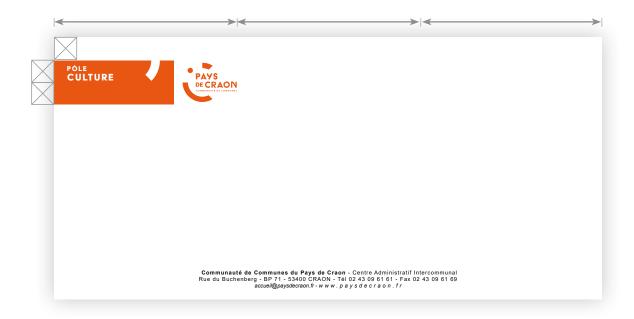


6.6 TÊTE DE LETTRE / MISSIONS





6.7 CARTE DE CORRESPONDANCE



6.8 SIGNATURE MAIL

Laura BIBAL

Chargée de communication

Tel: 07 85 77 64 45

Mail: I.bibal@paysdecraon.fr





Communauté de Communes du Pays de Craon - Rue du Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON www.paysdecraon.fr - Suivez-nous f sur Communauté de Communes du Pays de Craon

6.9 UTILISATION DE L'APOSTROPHE ///AFFICHES

POSITION:

L'apostrophe vient se positionner dans l'angle de l'affiche 3 possibilités:



TAILLE:

Sa taille doit être à 25% de la largueur de l'affiche

COULEUR:

Le but de ce marquage est d'identifier le prescripteur : la Communauté de Commune et le service associé.

Le fond de couleur de l'apostrophe devra renvoyer au code couleur de la mission. (cf p35)

ALTERNATIVE:

En cas d'impossibilité de marquage à droite, on utilisera le logotype de la Communauté de Commune (sans le fond apostrophe)au couleur de la mission

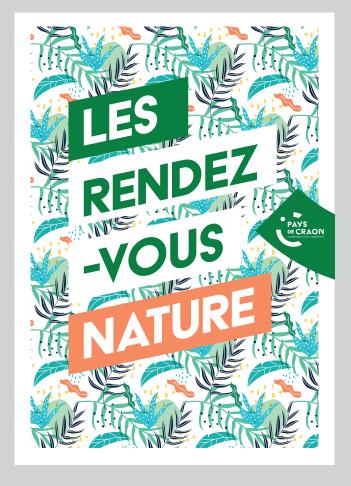


















4.6 UTILISATION DE L'APOSTROPHE ///FLYERS

148 mm 210 mm Alexis HK

110 mm 210 mm Alexis HK a a

Faire un rappel de l'apostrophe dans les illustrations.

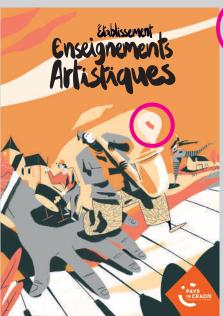
Celle-ci doit être utilisée subtilement : l'apostrophe doit être un élément qui vient ponctuer le visuel.













7. LE CIAS

Le CIAS, Centre intercommunal d'Action Social

La Charte graphique du CIAS reprend celle de la communauté de Commune du pays de Craon. (cf : p6)







ESPACE DE PROTECTION

ESPACE C MINIMUM



Prendre la hauteur du C et la reporter autour du logo

7.2 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE 7.3 DOS DE LETTRE



7.4 CARTE DE VISITE



7.5 SIGNATURE MAIL

Jany KLUS

Directeur

Tel: 02 43 09 09 68 / 06 33 34 76 91 Mail: j.klus@cias.paysdecraon.fr





Communauté de Communes du Pays de Craon - Rue du Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON www.paysdecraon.fr - Suivez-nous f sur Communauté de Communes du Pays de Craon

8. LA MARQUE

Dans la continué de cette nouvelle identité pour la Communauté Communes du Pays de Craon, la marque « Territoire des possibles » a été déposée à l'INPI.

Créer une marque permet d'asseoir son positionnement et sensibiliser aux valeurs territoriales. Cette facilement mémorisable marque ouvre le champ des possibilités et des missions variées de la Communauté de Communes.

LOGOTYPE PRINCIPAL

8.1 LA MARQUE ET SES LOGOTYPES



8.2 UTILISATION DE LA MARQUE

En priorité vous devrez utiliser un des deux logotypes pour la marque.

Mais parfois en association avec le logotype de la communauté de commune, cela peux rendre trop répétitif. Surtout si ces derniers sont proches. Préférer alors l'utilisation typographique seule du «Territoire des possibles», comme ci-dessous.

TERRITOIRE DES POSSIBLES

TERRITOIRE DES POSSIBLES **TERRITOIRE DES POSSIBLES**





Dans le cas où la marque est en couleurs, passer le logotype de la Communauté de Communes en monochrome

TERRITOIRE DES POSSIBLES

